

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT ÉVACUATIONS EXTÉRIEURES AU BÂTIMENT

Cette attestation n'exonère pas le maître d'ouvrage ou l'utilisateur de la maintenance et de l'entretien de l'installation

■ DESTINATAIRES DE CES FICHES

Ces fiches doivent être renseignées par l'entreprise en charge de la mise en œuvre des réseaux d'évacuation EU / EV / EP extérieurs au bâtiment, en fonte ou en polychlorure de vinyle non plastifié, et sont destinées au Maître d'Ouvrage. Ces fiches informatives sont non exhaustives, elles ne se substituent pas à la réglementation en vigueur, ni au devoir de conseil de l'installateur.

■ OBJECTIF ET NATURE DES ESSAIS

Les essais ont pour but de vérifier le bon écoulement des canalisations eaux usées, eaux vannes, eaux pluviales à l'extérieur du bâtiment jusqu'au branchement collectif. Ces essais sont adaptés aux maisons individuelles, aux maisons individuelles groupées, aux immeubles collectifs d'habitation et aux bâtiments tertiaires. Ils doivent être réalisés avant réception.

Ces essais consistent à vérifier que :

- les conduits, regards, et branchement sont étanches ;
- les écoulements dans le réseau sont aptes à évacuer correctement les effluents.

Ces essais ne sont pas considérés comme un processus d'autocontrôle qui doit, lui, se faire au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Ils ne sont pas une preuve de réglage ou d'équilibre de l'installation.

NB : ces fiches se substituent aux anciennes fiches COPREC, elles sont valables en France métropolitaine et dans les DOM - COM.

■ MODE D'EMPLOI

Le document se compose :

- **page 1 :** d'un rappel de l'objectif de ces essais et de la méthodologie proposée pour les réaliser ;
- **page 2 :** d'une fiche qui vous indique la méthodologie des essais à réaliser ;
- **Page 3 :** d'une page à dupliquer en cas de nombreux essais à réaliser ;
- **Page 4 :** d'une fiche d'enregistrement qui atteste des essais effectués.

■ ENREGISTREMENT

La fiche de contrôle est accompagnée d'un modèle de fiche d'enregistrement des essais (voir pages 3 et 4) qui doit être dupliqué autant que de besoin.

Les essais sont réalisés indépendamment des essais et vérifications effectués dans le cadre de la sécurité des personnes.

Les entreprises disposant de leur propre document interne peuvent l'utiliser à condition de respecter le contenu défini après.

Les essais sont à réaliser sur l'ensemble des installations. L'enregistrement de ces essais se fera en fonction des accords passés entre les acteurs du marché concerné.

■ PRÉREQUIS AUX ESSAIS ET PLANIFICATION

Les remblaiements des fouilles au-dessus des canalisations peuvent être réalisés par tronçons ou sur la totalité du réseau (les matériaux de remblai peuvent endommager les canalisations ou modifier les fils d'eau).

Le contrôle de l'altimétrie des tampons, des regards... ainsi que la pente des fils d'eau des canalisations devra être réalisé après remblaiement mais avant les essais.

La vérification de l'accessibilité aux tampons, aux regards, devra être réalisée également avant les essais de fonctionnement.

La chasse de nettoyage préalable des réseaux doit être effectuée avant les essais.

■ LIEU DES ESSAIS

Ces essais sont réalisés sur le chantier.

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT ÉVACUATIONS EXTÉRIEURES AU BÂTIMENT

1 DÉSIGNATION DES ÉQUIPEMENTS

- | | |
|----------------|--|
| ■ Réseaux | ■ Avaloirs |
| ■ Regards | ■ Dispositifs de relevage, de rétention ou de stockage |
| ■ Branchements | |

2 APPAREILS DE MESURE

- | | | |
|------------------------|---------------|----------------|
| ■ Mètre (20 cm ou 2 m) | ■ Chronomètre | ■ Niveau laser |
| ■ Ballon obturateur | ■ Colorant | ■ Caméra vidéo |

3 ÉCHANTILLONNAGE

Les contrôles devront porter sur l'ensemble des équipements.

4 DESCRIPTION DES ESSAIS

4.1 Essais d'étanchéité

- Obturer les extrémités aval et amont de la canalisation y compris les regards.
- Les canalisations sont remplies d'eau jusqu'au niveau du tampon à une pression voisine de 0,1 bar pendant le temps nécessaire à leur inspection.
- Vérifier l'absence de perte d'eau du réseau.

4.2 Essais d'écoulement

- Verser une quantité suffisante d'eau colorée en amont de chaque tronçon testé.
- Vérifier visuellement le bon écoulement de cette eau.
- Vérifier qu'il n'y a pas d'interversion de réseau entre EU et EP.

4.3 Fonctionnement station de relevage

- Vérifier le réglage des flotteurs qui déclenche les pompes primaires et secours, en alternance et permutation (divers scénarii à simuler en programmation), tester le déclenchement des alarmes. Contrôle des dispositifs de secours en cas de coupure de courant.

4.4 Autre : dans certains cas (exigences contractuelles) une visualisation des canalisations à la caméra vidéo peut être demandée.

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT ÉVACUATIONS EXTÉRIEURES AU BÂTIMENT

À REMETTRE AU
MAÎTRE D'OUVRAGE

DÉSIGNATION DE L'OUVRAGE

Désignation et adresse de l'opération :

Localisation des contrôles :

Bâtiment : _____

Hall : _____

Zone : _____

ENREGISTREMENT DES ESSAIS

NATURE DU RÉSEAU	DÉSIGNATION TRONÇON	Réf. des ESSAIS	ESSAI SATISFAISANT	OBSERVATIONS

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT ÉVACUATIONS EXTÉRIEURES AU BÂTIMENT

PLOMBERIE

ENREGISTREMENT DES ESSAIS

NATURE DU RÉSEAU	DÉSIGNATION TRONÇON	Réf. des ESSAIS	ESSAI SATISFAISANT	OBSERVATIONS

ATTESTATION DE RÉALISATION DES ESSAIS

Monsieur, madame : _____

De la société : _____

Responsable de l'exécution des essais et vérifications, mentionné ci-dessus, déclare que les renseignements portés sur le présent procès-verbal d'essais sont exacts et que les essais sont satisfaisants.

NB : le présent procès-verbal d'essais vise le bon fonctionnement des installations et ne constitue pas une attestation relative à la sécurité des personnes.

Date : le _____

Signature :

Cachet de l'entreprise :